



**COMMUNIQUÉ**  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **Aéroport de Saint-Hubert-Longueuil : Jean-Marc Léveillé fait réagir**

**Longueuil, 23 septembre 2021** — La position de Jean-Marc Léveillé de reprendre le contrôle du développement de la zone aéroportuaire fait réagir. DASH-L a révélé ce jeudi 23 septembre dans un article web du Courrier du Sud que l'imposition d'un couvre-feu sur les vols de nuit est désormais « en cours d'analyse ». Il s'agit d'un revirement complet de position pour DAHS-L qui écartait jusqu'à maintenant la possibilité de cette mesure au motif que l'aéroport de Saint-Hubert-Longueuil est un aéroport de dégagement pour Pierre-Elliott-Trudeau.

Selon l'article, le président du Conseil d'administration s'interroge maintenant « si DASH-L pourrait se voir exempter de payer une partie de ses taxes [municipales] si des restrictions comme un couvre-feu s'appliquaient, étant donné le risque de faire fuir des opérateurs. »

« Du jour au lendemain, on passe d'un couvre-feu impossible à instaurer à une position de négociation avec la Ville. Ça confirme que Longueuil a beaucoup plus de pouvoir d'influence sur DASH-L que certains veulent bien nous le faire croire. S'ils bougent avant l'élection attendez de voir après. Ma position demeure, je n'exclus aucun moyen pour reprendre le contrôle de la zone aéroportuaire. » - Jean-Marc Léveillé.

— 30 —

Pour référence :

<https://www.lecourrierdusud.ca/aeroport-de-saint-hubert-idee-couvre-feu-en-cours-d-analyse/>  
<https://dashl.ca/faq/> (voir la réponse sur le couvre-feu)